

WattElse?

Électricité

Lumières

Syndicat

Énergie



Mars 2022 Numéro #4

ON
Vous
au
tient
courant

Enfouissement de réseaux
Commune de Vernines
au cœur du Parc Régional Naturel
des Volcans d'Auvergne

 territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME





Chères collègues, chers collègues,

Cette newsletter est un rendez-vous trimestriel qui vous permet de suivre nos actualités. Ayant toujours la volonté d'être au service de vos communes, nous continuerons à développer différents moyens de communication afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches quelles qu'elles soient.

N'hésitez pas à consulter également notre site internet ainsi que notre page Facebook qui sont mis à jour régulièrement.

Comme vous avez pu le comprendre, 2022 sera l'année de notre prise de compétence en matière de transition énergétique. Cette année, des projets verront le jour. Parmi eux, un projet mis en suspens du fait de la crise sanitaire dont nombre d'entre vous attendait des nouvelles avec impatience : le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques, détaillé dans cette édition.

Travaillons ensemble pour le syndicat de demain.

Sébastien GOUTTEBEL

Adhésion AMORCE



Créée en 1987 par des syndicats dans le but de mutualiser les bonnes pratiques, AMORCE est une association qui a pour mission de rassembler les territoires, informer, accompagner et représenter les collectivités.

Grâce à ses compétences, AMORCE accompagne les collectivités engagées dans la transition énergétique en matière de :

- Planification énergie climat
- Maîtrise de l'énergie
- Rénovation énergétique
- Lutte contre la précarité énergétique
- Distribution de gaz et d'électricité
- Énergies renouvelables
- Réseaux de chaleur et de froid

Afin d'être accompagné dans le déploiement des compétences en matière de transition énergétique sur le territoire, TE63 a adhéré à l'Association AMORCE fin 2021.

Site Internet



Notre nouveau site internet est en ligne.

Rendez-vous sur :

www.te63-sieg.fr

Actusdumois

Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques : **Les travaux redémarrent !**

En 2019, TE63 a commencé le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques avec l'installation de 20 bornes (19 sur le territoire d'Agglo Pays d'Issoire et une à Volvic). Une nouvelle vague de déploiement, prévue en automne 2020, a été mise en suspens par la crise sanitaire.

La technologie évoluant rapidement, les bornes initialement prévues, doivent subir des modifications afin de répondre aux besoins des nouveaux véhicules. Ces nouvelles bornes coûtant en moyenne 3,5 fois plus cher, de nouveaux financements sont nécessaires.

Une première subvention de 560 000€, destinée au déploiement des bornes dans les communes rurales, a été accordée par le CAS FACÉ en août 2021.

Une seconde subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a également été demandée (en attente).

Enfin, nous envisageons de déposer des dossiers afin d'intégrer le programme « ADVENIR ». Ce programme finance l'installation de bornes de recharge via les CEE. Le syndicat devra faire face à deux contraintes :

- Les dossiers devront être déposés **avant fin mars 2022** (et nécessitent un lourd travail administratif en amont),
- Les travaux devront être réalisés dans les 6 mois.

Les travaux d'installation des bornes redémarrent en mars 2022. Leurs mises en services sont prévues par vagues : une première avant l'été et une seconde à l'automne.

Suite à la loi Climat et Résilience du 22 Août 2021, chaque métropole de plus de 150 000 habitants (dont Clermont Auvergne Métropole) doit créer une Zone à Faible Émission (ZFE), interdisant l'accès aux véhicules les plus polluants, et établir un Schéma directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques ouvertes au public (SDIRVE).

Pour cela et dans un but de cohérence entre les régions, une quinzaine de syndicats (des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA) se sont regroupés autour du SYANE, pilote du projet pour élaborer ce schéma.

La validation du SDIRVE est prévue pour fin 2022.

Enfouissement Réseaux

L'enfouissement des réseaux correspond à la mise en souterrain coordonnée des réseaux dits « secs », c'est-à-dire les réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public.

Souvent lié à d'autres types de travaux communaux ou intercommunaux, il répond principalement à deux préoccupations :

Réduction de la pollution visuelle

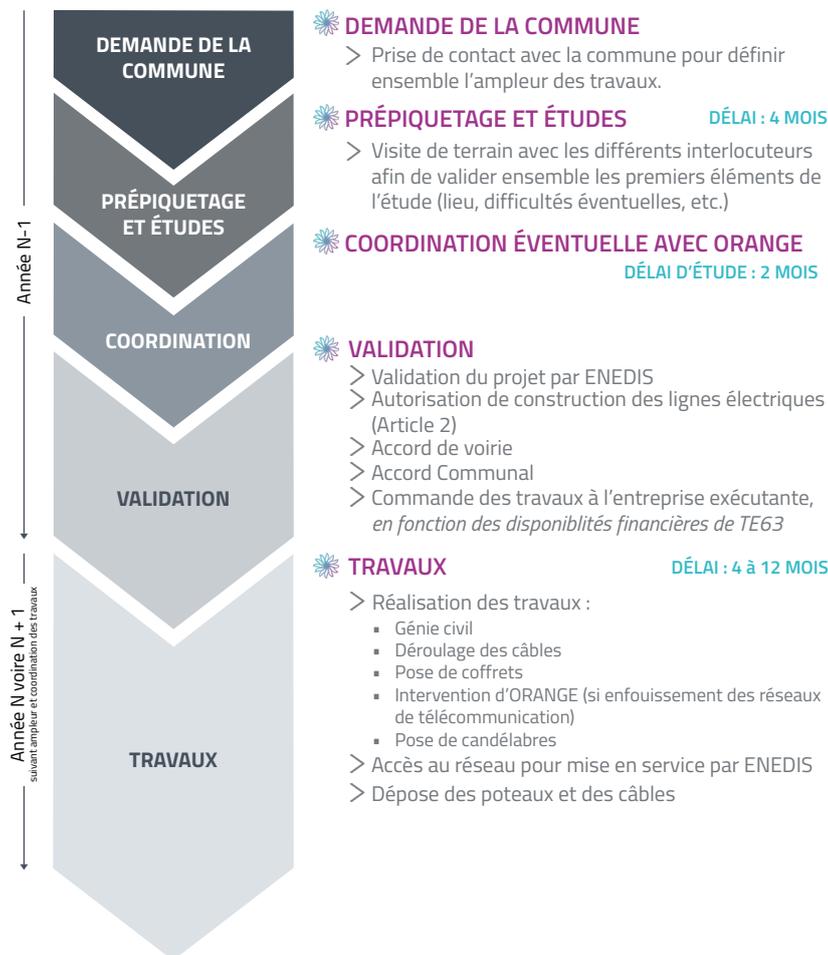
Résistance accrue aux intempéries



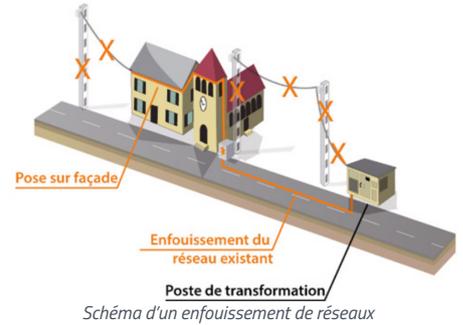
Concernant les réseaux de télécommunication, une convention a été signée avec Orange, permettant de gérer le génie civil nécessaire à l'enfouissement de leurs réseaux.

DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION D'ENFOUISSEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

Ces délais sont valables à partir du moment où la demande a été réceptionnée par TE63. Délais contractuels notamment avec les entreprises.



- DEMANDE DE LA COMMUNE**
 - > Prise de contact avec la commune pour définir ensemble l'ampleur des travaux.
- PRÉPIQUETAGE ET ÉTUDES** (DÉLAI : 4 MOIS)
 - > Visite de terrain avec les différents interlocuteurs afin de valider ensemble les premiers éléments de l'étude (lieu, difficultés éventuelles, etc.)
- COORDINATION ÉVENTUELLE AVEC ORANGE** (DÉLAI D'ÉTUDE : 2 MOIS)
- VALIDATION**
 - > Validation du projet par ENEDIS
 - > Autorisation de construction des lignes électriques (Article 2)
 - > Accord de voirie
 - > Accord Communal
 - > Commande des travaux à l'entreprise exécutive, en fonction des disponibilités financières de TE63
- TRAVAUX** (DÉLAI : 4 à 12 MOIS)
 - > Réalisation des travaux :
 - Génie civil
 - Déroulage des câbles
 - Pose de coffrets
 - Intervention d'ORANGE (si enfouissement des réseaux de télécommunication)
 - Pose de candélabres
 - > Accès au réseau pour mise en service par ENEDIS
 - > Dépose des poteaux et des câbles



CHIFFRES-CLÉS en 2020

52	demandes traitées	25,5	km de réseaux souterrains construits
19,7	km de lignes enfouies	3,6	Millions d'euros investis

PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Lors de coordination de travaux communaux (exemple : eau potable, eaux usées, voirie, etc.)
SEMELEC, mandataire de TE63, s'ajoute aux travaux en cours

100%
du montant total des travaux de fouilles

En dehors de toutes coordinations
TE63 peut être maître d'ouvrage des fouilles

50%
du montant total des travaux de fouilles



ANTICIPEZ !
Parlez-nous de vos travaux
1 AN AVANT MINIMUM !

Parole de Technicien

Que représentent les travaux d'enfouissement sur l'ensemble des travaux d'électrification rurale ?

Seuls, les travaux d'enfouissement représentent une petite partie de l'ensemble des travaux sur le réseau de distribution public d'électricité mais ils sont très souvent combinés avec des travaux de renforcement ou d'extension de réseaux.

Aujourd'hui, quelle est la part de réseaux d'électricité enfouis sur le département ?

En 2020, 46% des 10 000 km de réseaux basse tension (BT) sont enfouis sur le département. Pour la moyenne tension (HTA), sur 9 500 km de réseaux, 56 % sont enfouis.

À ce rythme, en combien de temps pourrait-on enfouir l'ensemble du réseau Basse Tension ?

À raison d'environ 43 km d'enfouissement par an, il faudrait 126 ans pour enfouir l'ensemble du réseau basse tension (BT).

Christophe JARLETON
Responsable
Electrification Rurale
SEMELEC 63

Histoire de Territoire

TE63 aide les communes à embellir leur territoire.

Vernines est une commune de 413 habitants située à l'ouest du département. Elle est un bon exemple de projet d'enfouissement que Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme peut mener chaque année.

Depuis plus de 20 ans, Vernines fait régulièrement appel à TE63 pour enfouir ses lignes. Ainsi, de nombreux travaux ont d'ores et déjà été réalisés sur cette commune. En août 2020, elle a contacté TE63 afin de continuer l'enfouissement de ses lignes électriques et de télécommunication sur une partie de sa commune.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Eiffage Énergie et commandés en Novembre 2021 ont débuté en Janvier 2022 et devraient se terminer dans l'année 2022.



CHIFFRES-CLÉS

44 400€ Montant total TTC des travaux d'enfouissement

6 000€ Participation de la commune sur les travaux d'enfouissement (HT)

83,5 m Lignes déposées

76 m Lignes souterraines créées

La convention entre Orange et TE63 a permis à la commune de coordonner l'enfouissement de ses lignes de télécommunication dont la fourniture, la pose des fourreaux, la pose des chambres et les fouilles spécifiques représentent environ 6 480€ TTC, entièrement à sa charge.

Le renouvellement de l'éclairage public (pose de 3 points lumineux) a été estimé à 7 100€ TTC avec une participation de la commune de 3 550€ (50%).

Le mot du Maire

« Le syndicat joue un rôle moteur dans la coordination des travaux d'enfouissement. La prise en charge des différentes étapes (travaux par l'entreprise exécutante, dialogue avec les riverains, coordination avec Orange) est très appréciée pour une petite commune qui manque de moyens humains notamment en matière d'ingénierie. »

Martine BONY, Maire de Vernines

Dépose des poteaux et câbles



Création de lignes en souterrain



Enfouissement des lignes de télécommunication



Pose de 3 nouveaux point lumineux

16 000€ de participation de la commune (Soit moins de **30 %** du coût total des travaux)

Système d'Information Géographique

Depuis 2014, TE63 met à disposition de l'ensemble de ses communes, un accès à un système d'information géographique (SIG) nommé Géo.Lux. Accessible depuis notre site internet (te63-sieg.fr), cet outil est une base de données géolocalisées indispensable à la gestion moderne du parc d'éclairage public. **Géo.Lux vous permet de :**

Visualiser l'intégralité de votre parc d'éclairage public

Déclarer les pannes constatées et les caractériser (localisation, ampleur, urgence, etc.)

Suivre en temps réel le traitement de vos déclarations de pannes

Accéder à l'historique de chaque point lumineux

Un gain de temps pour tous !

Des difficultés pour utiliser le SIG ? Vous vous apprêtez à utiliser le SIG pour la première fois ?

Retrouvez les tutoriels sur notre site internet : www.te63-sieg.fr/documentation/SIG

 territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME



36 rue de Sarliève

Centre d'affaires du Zénith - CS 20004

63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex

Tél : 04 73 34 24 10

Fax : 04 73 34 19 13

Mail : communication@te63-sieg.fr

Site internet : www.te63-sieg.fr

